

L'IMAGE DE SANTA MARIA CITRA MONTES À SAINT-NIZIER DE LYON: LE RÔLE DE LA COMPOSITION DE L'ESPACE ECCLÉSIAL DANS L'ORGANISATION D'UN CULTE

NICOLAS REVEYRON*

Résumé: Selon une bulle d'Innocent IV, présent à Lyon pour le concile œcuménique de Lyon, l'image de « Notre-Dame de ce côté-ci des Alpes » aurait été apportée à Lugdunum par saint Pothin, premier évêque de la ville. Quel type d'image ? Il existe encore une statue tardive, cachée pendant les guerres de religion, puis retrouvée près de la crypte au XIX^e siècle, et une clef de voûte (courant XV^e) représentant sans doute cette image. Des procès-verbaux de visite du XIV^e-XV^e siècle décrivent clairement l'organisation de l'espace du sanctuaire dont l'archéologie a montré qu'elle n'avait pas été modifiée depuis le haut Moyen Âge : crypte à la croisée, autel sur la crypte (à la manière paléochrétienne), autel majeur, tombes des évêques du VI^e siècle et, au fond de l'abside, image de la Vierge. Cette image a été à la fois un objet de culte et l'objet d'un pèlerinage de guérison. Après les destructions des guerres de religion, la statue a été déplacée dans le bras sud du transept et est devenue l'image de culte de la Confrérie de Notre-Dame de Grâce. Le bouleversement de l'organisation spatiale est lourd de signification : perte du rapport avec l'histoire de l'Église primitive de Lyon et recentrement sur la vie des confréries, mais avec une primauté donnée à l'image qui n'est pas enfermée dans une chapelle autonome, mais reste liée directement à l'espace du sanctuaire.

Mots-clés: Lyon ; Culte de Marie ; Image de culte ; Haut Moyen Âge ; architecture gothique.

Abstract: According to a bull of Innocent IV, present in Lyons for the Ecumenical Council of Lyons, the image of «Our Lady on this side of the Alps» was brought to Lugdunum by Saint Pothin, the first bishop of the city. What kind of image? There is still a late statue, hidden during the religious wars, then found near the crypt in the 19th century, and a keystone (during the 15th century) probably representing this image. Minutes of the visit of the 14th-15th century clearly describe the organisation of the space of the shrine whose archaeology has shown that it had not been modified since the High Middle Ages: crypt at the crossroads, altar on the crypt (in the Paleo-Christian way), the main altar, the tombs of the bishops of the sixth century and, at the bottom of the apse, the image of the Virgin. This image was both an object of worship and the object of a pilgrimage of healing. After the destruction of the religious wars, the statue was moved to the south arm of the transept and became the cult image of the Brotherhood of Our Lady of Grace. The upheaval of the spatial organisation is heavy with meaning: loss of relationship with the history of the early Church of Lyon and refocusing on the life of the brotherhoods, but with a primacy given to the image which is not enclosed in an autonomous chapel, but remains directly related to the sanctuary space.

Keywords: Lyons; Devotion to Mary; Cult image; Early Middle Ages; Gothic Architecture.

* Professeur d'Histoire de l'art et d'Archéologie du Moyen Âge à l'Université Lumière Lyon 2. Email : nicolas.reveyron@univ-lyon2.fr.

À Maria de Lurdes Craveiro,
en amical hommage

L'église lyonnaise de Saint-Nizier était réputée abriter une image cultuelle de la Vierge Marie — *Santa Maria citra Montes* — apportée d'Orient au II^e siècle par le premier évêque de la ville, Pothin¹. L'autel et l'image de Notre-Dame-d'en-deçà-des-Alpes ont aujourd'hui disparu. Mais ils sont mentionnés dans des documents des derniers siècles du Moyen Âge². Parallèlement, les dispositions matérielles que les sources révèlent, confrontées à l'étude archéologique de l'église actuelle, permettent de restituer une part de leur histoire, des origines jusqu'au XIX^e siècle. Dans cette optique, l'analyse de l'espace liturgique et de son évolution s'est avérée essentielle³.

En effet, loin de constituer un aspect secondaire de l'architecture religieuse, l'organisation matérielle de l'espace cultuel entre dans un dialogue nécessaire avec l'édifice, mais aussi avec l'institution qu'il abrite et dont il traduit quelque chose de son identité historique et spirituelle (ecclésiologie architecturale). Certes, en tant qu'art, l'architecture bénéficie d'une réelle autonomie : elle est élaborée suivant des règles propres et s'inscrit dans un projet stylistique. Mais les choix opérés en matière de formes monumentales — déambulatoire ou abside simple, présence ou absence d'un transept, installation d'une crypte, avant-nef... — ont à voir directement avec les questions de liturgie et d'identité cultuelle. En outre, l'étude de l'organisation spatiale de l'église ne peut être déconnectée de celle de son contexte naturel (les cours d'eau, la place de Saint-Nizier dans l'assiette urbaine), ni de son contexte anthropique, c'est-à-dire les édifices qui s'articulent avec elle, les systèmes de circulation internes à l'ensemble monumental, mais aussi le quartier et son réseau viaire et, enfin, la ville⁴.

Saint-Nizier de Lyon constitue, dans cette optique, un exemple pertinent. Il convient de présenter d'abord l'histoire monumentale de l'édifice et de ceux qui l'ont précédé, ensuite celle du culte à Notre-Dame-d'en-deçà-des-Alpes, puis la restitution de son autel et son image, enfin l'évolution de l'organisation spatiale du culte qui lui était attaché, jusqu'à ses dernières métamorphoses.

¹ Les nouvelles approches de l'image médiévale ont profondément fait évoluer les problématiques. *Vide* par exemple BASCHET, SCHMITT, *éd.*, 1996 ; BELTING, 1998, 2004 ; BOESPFLUG, LOSSKY, *éd.*, 1987 ; DUNAND, SPIESER, WIRTH, *dir.*, 1991 ; VOYER, 2019 ; WIRTH, 1989.

Dans la vaste bibliographie sur le culte de la Vierge au Moyen Âge, *vide* notamment BÉTHOUART, LOTTIN, *éd.*, 2005 ; IOGNA-PRAT, PALAZZO, RUSSO, *éd.*, 1997.

Dans la vaste bibliographie sur l'image de la Vierge, *vide* notamment AMATO, *dir.*, 1988 ; RUSSO, 1997.

² La première mention de l'autel et de l'image de Notre-Dame-d'en-deçà-des-Alpes est traditionnellement associée à la bulle d'Innocent IV de 1251 aux clercs de l'église Saint-Nizier. Mais le texte qui a été retenu par les historiens de l'époque moderne, une version longue de cette bulle, n'est pas sans poser problème (cf. *infra* la discussion sur ce sujet).

³ Sur les relations entre organisation de l'espace ecclésial et image de culte, *vide* notamment BONNE, 1990 ; DAUSSY, *dir.*, 2016 ; PALAZZO, 1996 ; SUREDA I JUBANY, 2013 ; VOYER, SPARHUBERT, *dir.*, 2011.

⁴ REVEYRON, 2019.

1. SAINT-NIZIER DE LYON

L'actuelle église Saint-Nizier (Figs. 1 à 3) est un des monuments majeurs de la presqu'île de Lyon qui est enserrée entre deux cours d'eau réunis plus au sud, à Ainay : le Rhône, à l'est, et la Saône, à l'ouest. Elle se dresse sur la rive gauche de la Saône, en amont de la cathédrale. Elle a succédé à une basilique haut-médiévale, peut-être tardo-antique⁵, installée sans doute hors de l'enceinte réduite de l'Antiquité tardive, vraisemblablement dans une zone funéraire⁶. Au VI^e siècle, en effet, elle accueille les tombeaux des principaux évêques de la ville. Dès l'époque carolingienne s'est développé sur cette presqu'île un *burgus*. La Saône, obstacle difficile à franchir, mettait ses habitants à l'abri du pouvoir épiscopal qui, au milieu du XI^e siècle, a renforcé sa position en faisant construire un pont de pierre en face de Saint-Nizier. Cette liberté relative a favorisé l'émergence d'une bourgeoisie active qui, dès la fin du XII^e siècle, commence à réclamer une part du pouvoir politique.

Le statut de Saint-Nizier au XII^e-XIII^e siècle est peu claire. L'église est souvent désignée comme une paroissiale, mais la fonction a peut-être été assurée par l'église proche de Notre-Dame de la Platière⁷. En 1306, l'archevêque Louis de Villars y fonde un collège de seize chanoines, ouvert à la bourgeoisie lyonnaise⁸. Il faut considérer la création de ce chapitre comme un geste politique visant à rétablir des liens avec les bourgeois qui ont lutté pendant plus d'un siècle pour que leur soit reconnu un pouvoir politique.

On sait peu de choses sur l'histoire monumentale de Saint-Nizier avant le XV^e siècle, époque



Fig. 1. Lyon, l'église Saint-Nizier vue du nord-ouest. Cliché J.-P. Gobillot



Fig. 2. Lyon, chevet de l'église Saint-Nizier. Cliché J.-P. Gobillot



Fig. 3. Lyon, église Saint-Nizier, vue intérieure. Cliché J.-P. Gobillot

⁵ REYNAUD, 1998: 24-32.

⁶ REYNAUD, 2007; 2021: 50-52.

⁷ « À Lyon, on hésite entre l'église Saint-Nizier et Notre-Dame de la Platière comme église du *burgus* (ces édifices n'ont pas été fouillés et on ignore l'emplacement du cimetière) ». REYNAUD, 1996: 27.

⁸ POWELL, 1997. La fondation est renouvelée en 1308, afin que les chanoines de la cathédrale, absents en 1306, y soient associés institutionnellement.

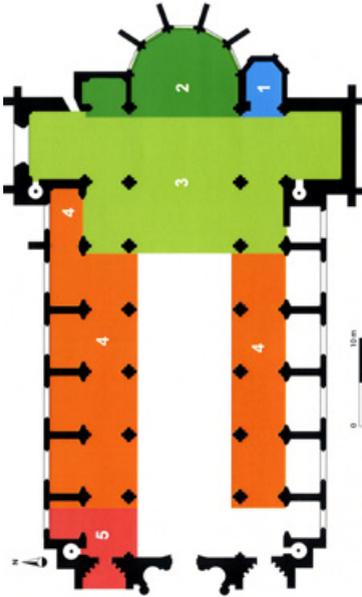


Fig. 4. Lyon, église Saint-Nizier, phasage de la construction au XV^e siècle. Traitement graphique Y. Montmessin

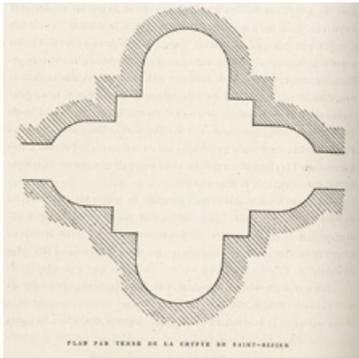


Fig. 5. Lyon, église Saint-Nizier, plan de la crypte, d'après Steyert

où l'édifice a été reconstruit de fond en comble. L'étude archéologique du bâti a permis de rétablir la chronologie des travaux (Fig. 4)⁹. La construction a commencé par la chapelle latérale sud du chœur, greffée sur le bras sud du transept de la vieille église. Dans un second temps, le vieux sanctuaire a été détruit pour laisser la place au nouveau (abside, chœur et chapelle latérale nord du chœur). Puis les trois vaisseaux ont été progressivement développés vers l'ouest. L'accent a été mis sur le bas-côté nord¹⁰, afin d'assurer rapidement un accès des fidèles au tombeau de saint Ennemond¹¹, lieu d'un important pèlerinage et objet d'un litige pluriséculaire opposant le clergé de Saint-Nizier et les moniales de Saint-Pierre qui affirmaient posséder le corps de l'évêque.

Dans son état actuel, Saint-Nizier est une église de style gothique flamboyant, dont la nef centrale n'est voûtée qu'au XVI^e siècle et le portail central, réalisé au XVII^e siècle. Le plan reprend en plus petit celui de la cathédrale (Fig. 4) : une abside à 5 pans, une travée de chœur flanquée de 2 chapelles, un transept saillant et une nef de trois vaisseaux, flanquée au sud par le cloître et les bâtiments canoniaux. Construite à l'extérieur contre le mur sud du transept, une vaste salle d'apparat était reliée au chœur canonical par un couloir ménagé dans le mur ouest du bras sud du transept.

A l'aplomb de l'arc unissant le chœur et la croisée du transept, se trouvait une modeste crypte composée d'une petite salle carrée et de 4 absidioles (Fig. 5). Son plan et sa position dans une zone funéraire tendent à montrer qu'il s'agissait d'un mausolée tardo-antique, sur

⁹ REVEYRON, 2013.

¹⁰ Le bas-côté sud ne recevra ses travées occidentales qu'au XVII^e siècle.

¹¹ Ennemond (Aunemundus), évêque de Lyon vers le milieu du VII^e siècle, conseiller de Clovis II, a été assassiné par les soldats du maire du palais Ebroïn.

lequel se serait développée la première église. A l'intersection de l'axe nord-sud du transept et de l'axe est-ouest du sanctuaire et de la nef, cette crypte a constitué le cœur ecclésiologique et matériel des édifices qui se sont succédé sur le même site. En effet, de nombreux indices archéologiques révèlent qu'au Moyen Âge, la crypte s'est toujours trouvée sous le maître-autel, une disposition confirmée par des sources antérieures à la reconstruction du XV^e siècle. Elle a été remplacée vers la fin du XIX^e siècle par une vaste crypte, étendue de l'abside à la travée occidentale de la nef. Mais les études et la documentation graphique réalisées avant ces agrandissements en ont conservé les caractéristiques essentielles.

2. NOTRE-DAME-D'EN-DEÇÀ-DES-ALPES : LE RÉCIT DES ORIGINES

Le culte célébré à l'autel de Notre-Dame-d'en-deçà-des-Alpes (*beatae Virginis citra montes*) constitue l'une des pratiques liturgiques majeures qui donnent, sur le long terme — du Moyen Âge au XIX^e siècle —, une forte cohérence à l'histoire religieuse de l'église Saint-Nizier. Les connaissances que nous en avons sont à la fois précises et lacunaires. Des documents du XIII^e-XV^e siècle qui traitent de diverses questions concernant la collégiale nous renseignent, directement ou incidemment, sur la disposition des lieux, sur des aspects particuliers du culte ou sur le mobilier. Ils fournissent aussi, quoique de manière plus floue, des éléments de son histoire, réels ou légendaires. Tous ces faits dispersés ont été réunis par les historiens modernes en un « récit des origines » qui les organise en une histoire ordonnée et justifie ainsi la place de Saint-Nizier dans la hiérarchie des églises lyonnaises.

Dans la nouvelle édition augmentée de sa *Chronologie des évêques de Lyon*¹², publiée en 1628, l'historien Jacques Severt consacre à cette problématique le dernier paragraphe de sa notice sur saint Pothin¹³, le premier évêque de Lyon,

12 SEVERT, 1628. L'auteur a repris les faits essentiels rapportés par Léonard Sarrasin dans son *Lugdunensium praesulum catalogus*, publié à Paris en 1562. Dans la première édition de sa *Chronologia*, datée de 1607, Severt n'a consacré que deux pages à saint Pothin. L'intérêt suscité par l'ouvrage et la subvention de 300 francs accordée par le chapitre cathédral l'ont amené à approfondir ses investigations et enrichir son histoire de pièces nouvelles, recherchées dans des fonds inexploités. *Vide* COLLOMBET, 1839: 72.

13 SEVERT, 1628: I, 7 : « Alia demum ad S. Pothinum spectantia edicimus, de loco et custodia sacris sui corporis unique de vetustissima B. Virginis Matris Imagine Lugdunum ex Oriente quondam allata, fortassis ab ipso, et deinceps sursum evecta prope D. Pothini sepulchrum, quatenus illa hodie perseverat supra Altare in Ecclesia Apostolorum, mox S. Nicetii. Id docet Bulla satis vetusta Innocentii Papae quarti a nobis conquisita tali epilogo e suo nusquam edito Manuscripto. *Innocentius servus servorum Dei Rectori et Clericis Ecclesiae sancti Nicetii etc. Cum Ecclesia vestra, quae Cathedralis et prima Sedes extitit Lugdun. habeat Altare per beatum Photinum primum Archiepiscopum Lugdunensem (iam sic denominatum) primo erectum et dedicatum in honore beatae Virginis citra montes, ubi clara saepius miracula corruscasse afferuntur: Nos cupientes ut eadem Ecclesia, ad quam eidem reverentia Virgini exhibitur fidelium, ac praecipue in diebus Sabbati et solennitatibus Virginis ipsius concursus congruis honoribus frequentetur, omnibus vere poenitentibus et confessis, qui Ecclesiam ipsam in eiusdem Virginis festis annis singulis venerabiliter visitant, XL. dies de iniuncta sibi poenitentia misericorditer relaxamus. Datum Lugduni 8. Idus Aprilis, Pontific. Nostris anno 8. Ex traditione autem habetur, quod hoc sit primum Altare citra Alpes*

mort durant les persécutions de 177. Par sa cohérence, la précision des détails et le renouvellement de la recherche, ce texte est devenu la vulgate dont se sont inspirés ses continuateurs jusqu'au XIX^e siècle. L'exposé historique de Severt est solidement construit. Il progresse en trois étapes. L'historien fait tout d'abord état des principaux éléments du dossier, sans donner de sources explicites, sans doute parce qu'il s'appuie sur une tradition bien établie. Ensuite, il transcrit, d'après un document retrouvé sur place, le texte de la bulle qu'Innocent IV a adressée en 1251 aux clercs de l'église Saint-Nizier¹⁴. Enfin, il complète sa présentation en apportant diverses précisions fournies par des documents plus tardifs.

Les principaux éléments se limitent en fait aux titres de gloire de la collégiale, établis par la tradition et corroborés par l'archéologie, c'est-à-dire le témoignage des installations liturgiques et paraliturgiques qui en occupent encore le sanctuaire. L'église Saint-Nizier était en effet réputée posséder le corps et le tombeau de saint Pothin, ainsi que la très ancienne image de Notre-Dame-d'en-deçà-des-Alpes, rapportée d'Orient à Lyon par le premier évêque. L'auteur note qu'elle a été remontée plus tard près du tombeau de Pothin, sur un autel de l'église des Apôtres, devenue plus tard l'église Saint-Nizier, mais sans indiquer précisément quel était le lieu d'où elle aurait été enlevée. Toutefois, l'expression *sursum evecta* (« deinceps sursum evecta prope D. Pothini sepulchrum ») suggère le déplacement de l'image mariale vers le haut et à proximité du corps du premier évêque, laissant à penser que, selon l'auteur, elle se serait trouvée originellement dans un endroit souterrain, c'est-à-dire la crypte à quatre absides, assimilable, selon la tradition, au premier lieu de culte chrétien fondé par Pothin. Si Severt éprouve le besoin de préciser le déplacement de la crypte dans l'église haute, c'est que la légende dorée de saint Pothin est parfaitement acquise à cette époque et qu'il est admis depuis longtemps que l'image de Notre-Dame a été installée dans le lieu de culte souterrain au II^e siècle et que le premier évêque de Lyon a été inhumé dans l'église Saint-Nizier.

La bulle de 1251 constitue le document le plus ancien conservé à Lyon au sujet des origines de Saint-Nizier. Il s'agit d'une pièce inédite retrouvée par l'historien dans les archives de la collégiale lyonnaise (« a nobis conquistata tali epilogo e

aut in Gallis constructum, fuitque initio exiguum sacellum, posteaque succrescens in vastam Ecclesiam, velut receptatricem corporum primorum suorum antistitum. Consequenter vero Humbertus de Vergeyo Abbas Athenatensis, qui hoc Pontificum Diploma conscribit, haec subiicit ad publicum suum Instrumentum et nostrum praesens institutum : *Observatio habetur in Festo beati Photini, scilicet in festo Miraculorum, qua die Ecclesia Lugdunens. celebrat Missam in basilica nunc dicta sancti Nicetii, olim sancti Petri. Quae observatio scripta est in antiquo rotulo Litaniarum maioris Eccles. Lugdun. Illudque idem habetur in quodam antiquissimo Missali existente in Eccles. sancti Iohannis Lugdunens.* Et haec historica narratio confirmat ea, quae iam supra dicta sunt de simili festo. Pro quo nos etiam alibi. Sed et de Imagine beatae Virginis, eiusque Sacello seu altari in qua sacra mensa beatus Pothinus loci fundator ac primus illic sacrificans exhibetur, sit mentio praeclara in plumbato diplomate Guillelmi II. Archiepiscopi quatenus infra decentius adhaesit maueria sub sancto Verannio Archiepiscopo. Interea vero, praefatus Abbas Humbertus suum publice scripturae calculum clausit anno M.CCC.IX. ». SEVERT, 1628, p. 7 § 7.

¹⁴ Innocent IV s'était établi entre Rhône et Saône de 1244 à 1251 à l'occasion du premier concile œcuménique de Lyon (1245).

suo nusquam edito Manuscripto »)¹⁵ et dont l'état d'ancienneté l'a certainement convaincu de son authenticité¹⁶. Une authenticité toutefois sujette à caution, dans la mesure où la mention du culte de la Vierge qu'elle comporte, élément-cléf de l'histoire de la collégiale, est absente de la copie conservée à Rome¹⁷. Cet exemplaire de la bulle porte reconnaissance que l'église Saint-Nizier a été la première cathédrale de Lyon, qu'elle possède le premier autel élevé de ce côté-ci des Alpes (« citra montes ») en l'honneur de la Vierge Marie, que cet autel a été créé par saint Pothin, premier évêque de Lyon, et que, de notoriété publique, plusieurs miracles s'y sont déroulés ; par voie de conséquence, quarante jours d'indulgence sont accordés aux dévots de la Vierge.

La troisième partie présente des références documentaires confirmant plusieurs points de la tradition : l'autel cité est le premier élevé en Gaule en l'honneur de la Vierge Marie, Saint-Nizier était à l'origine un petit sanctuaire (« exiguum sacellum ») devenu une vaste église (« succrescens in vastam Ecclesiam ») et les premiers évêques de la ville y ont leur tombeau. À l'appui de ses dires, Severt cite deux pièces du XIV^e siècle, d'une part, des notes relevées dans deux vieux documents liturgiques de la cathédrale (« in antiquo rotulo Litaniarum [...] in quodam antiquissimo Missali ») par l'abbé d'Ainay Humbert de Varey¹⁸, d'autre part, un diplôme qu'il attribue à l'archevêque Guillaume de Thurey¹⁹ (« in plumbato diplomate Guillelmi II. Archiepiscopi ») et qu'il faut, d'après la date mentionnée, restituer à un autre archevêque : à Guillaume I de Sure²⁰.

3. L'AUTEL DE NOTRE-DAME ET L'IMAGE DE MARIE

L'autel de Notre-Dame est bien attesté dans la documentation liturgique de la fin du Moyen Âge et de l'époque moderne (cf. *infra*). Au XV^e siècle, il est aussi intégré à des manifestations religieuses des pouvoirs publics. Ainsi, devant la menace que fait peser sur Lyon l'avancée en Dauphiné des troupes bourguignonnes et savoyardes au printemps 1430, finalement anéanties à la bataille d'Anthon (11 juin 1430), le consulat offre des torches à « Notre-Dame de St-Nizier » à l'arrivée de bonnes nouvelles du front²¹.

15 SEVERT, 1628: I, 7 : « Ex ead. Eccles. Deque Innoc. An. 1251. alia n. 4r. §. 7. ar. 1. & 4 » (note marginale t, p. 7).

16 SEVERT, 1628: I, 7 : « Id docet Bulla satis vetusta Innocentii Papae quarti a nobis conquisita tali epilogo e suo nusquam edito Manuscripto ».

17 Reg. Vat. 22, n° 170, fol. 138. Je remercie Hervé Chopin, qui achève une thèse sur les chanoines du diocèse de Lyon au Moyen Âge, d'avoir attiré mon attention sur ce texte.

18 Humbert III de Varey ou de Vergy, abbé d'Ainay de 1307 à 1313 qui participa à la visite de 1308 (cf. *infra*). GUIGUE, éd., 1876.

19 Guillaume II de Thurey, archevêque de Lyon de 1358 à 1365. En dernier lieu : GALLAND, 2014.

20 La référence donnée en note — *nu. 105. an. 1337* — correspond à l'épiscopat de Guillaume I de Sure, archevêque de Lyon de 1332 à 1340. Sur Guillaume I de Sure, *vide* GALLAND, 2014.

21 PÉRICAUD, 1839: notice *Mai 1430*.

3.1. L'IMAGE DE NOTRE-DAME-D'EN-DEÇÀ-DES-ALPES

Une image de Notre-Dame-d'en-deçà-des-Alpes était-elle associée à cet autel ? Au XIV^e siècle, certaines sources semblent l'exclure. Ainsi, l'acte daté du 27 juillet 1362 qui mentionne la fondation par Jean de la Mure le jeune de deux luminaires en l'honneur de la Mère de Dieu, « une lampe d'huile ardente toutes les nuits » devant l'image de Marie peinte au coin de la rue Neuve et l'offrande hebdomadaire d'un cierge « devant l'autel de Notre-Dame de Saint-Nizier »²², établit sans ambiguïté la distinction entre image et autel : soit l'autel de la Vierge en était dépourvu, ce qui paraît surprenant pour l'époque, soit l'image était trop récente pour être mentionnée comme le support d'un culte. D'autres sources en revanche accréditent son existence, comme le diplôme de l'archevêque Guillaume de Sure de 1337 qui, rappelle Severt dans une phrase à la grammaire malheureusement maladroite²³, associe à la chapelle mariale (désignée par *sacellum* ou *altare*) l'image de la sainte Vierge, ainsi que celle de saint Pothin représenté en fondateur du sanctuaire et son premier officiant, type d'image généralement peinte ou sculptée sur le retable ou le devant d'autel²⁴.

La documentation tardive affirme plus nettement la présence d'une image de Notre-Dame-d'en-deçà-des-Alpes dans la chapelle concernée. Une pièce du XV^e siècle, retrouvée par J.-M. Sansterre dans le dossier du procès de canonisation de saint Bonaventure à Lyon en 1480, fait état d'un miracle survenu par l'intercession de Notre-Dame de Saint-Nizier²⁵. Il s'agit de la déposition d'une femme qui, dans les années 1460, se croyant atteinte de la lèpre, suivit l'avis de son mari l'empresant de « visiter et se recommander dévotement à la bienheureuse Marie mère de Dieu, dont l'image se trouve dans l'église de Saint-Nizier, réputée la première image peinte de Notre-Dame vue de ce côté-ci des Alpes »²⁶. A cette époque, l'image et son titre appartiennent déjà pleinement à la culture populaire.

22 PÉRICAUD, 1839: notice 27 juillet 1362.

23 SEVERT, 1628: 7. La « latinité barbare » de l'auteur, pour reprendre l'expression du père de Colonia, obscurcissent parfois le texte. COLONIA, 1730: 729. Cité dans COLLOMBET, 1829: 72.

24 SEVERT, 1628: I, 7 : « de Imagine beatae Virginis, eiusque Sacello seu altari in qua sacra mensa beatus Pothinus loci fundator ac primus illic sacrificans exhibetur ». Le relatif *qua* dans la formule « in qua sacra mensa » pose problème. Si un point placé après *altari*, *qua* devient un relatif de liaison (= *Et ea mensa*) grammaticalement correct. Si *qua* a été employé par erreur à la place de *cujus* (= *altari in cuius mensa*), *mensa* désigne la table-même de l'autel mentionné. Enfin, si *qua* est une erreur graphique pour *quo* (= *altari in quo mensa*), *mensa* désigne l'autel proprement dit de la chapelle (*sacellum* ou *altare*), ou éventuellement la table de l'autel de la chapelle, mais ce serait forcer le sens de la préposition ; et c'est alors *seu* (*Sacello seu altari*) qui pose problème.

25 SANSTERRE, Jean-Marie (2016). *Une mention restée inaperçue du pouvoir thaumaturgique de la première image de Notre-Dame « peinte » en deçà des monts, Lyon 1480*. Note de lecture déposée sur Academia.edu, 4 janvier 2016.

26 SANSTERRE, 2016 : « et visitandi et se devote recommendandi beate Dei genitrici Marie cuius ymago specialis est in ecclesia sancti Nicetii Lugdunensis, de qua dicitur comuniter quod est prima ymago depicta domine nostre visa citra montes ». Le participe passé *depicta* peut s'appliquer à une sculpture peinte aussi bien qu'à une peinture, mais cette dernière hypothèse reste la plus vraisemblable.

3.2. LA STATUE DE LA VIERGE À L'ENFANT

L'existence d'une statue de Notre-Dame est affirmée par des témoignages tardifs, notamment celui de V. Deville²⁷, docteur de la Sorbonne, custode et sacristain de Saint-Étienne de Lyon, vice-gérant de l'official de Lyon de 1749 à 1760. Malgré un parti-pris antimoderniste, Deville fournit des renseignements très précieux, puisqu'il a été témoin oculaire des événements et qu'il a mené des recherches approfondies dans les archives des grandes institutions lyonnaises. Dans son étude historique sur Saint-Nizier, restée à l'état de manuscrit, il donne une description de cette œuvre, déjà disparue au moment de la rédaction : « Cette ancienne statue avait toutes les marques de la plus grande antiquité, et, par le laps de temps, elle était devenue extrêmement noire. Mais lorsque le chapitre transféra le chœur au fond de l'église, il détruisit cette chapelle pour la placer dans l'aile droite. Il crut en même temps devoir soustraire à la vue du peuple l'ancienne statue de la Sainte Vierge, de peur que la grande dévotion qu'on y avait, ne se changeât en superstition »²⁸. Il est vrai que l'usage de cierges et même de torches dans l'environnement immédiat de l'autel de la Vierge a inévitablement entraîné un noircissement rapide de la figure de Marie dont l'apparence « extrêmement noire » ne traduisait pas pour autant une ancienneté de l'œuvre.

En 1883, une Vierge à l'enfant coiffée d'une couronne a été découverte près de la crypte (Fig. 6). Selon le témoignage oculaire de l'historien A. Steyert, qui a accompagné son article d'un plan détaillé de la crypte et du projet d'aménagement de l'édifice souterrain, « À droite dans l'angle formé par les absides orientale et méridionale paraissent deux caveaux dont le plus grand renfermait la statue de la Vierge ; le plus petit joignant à l'ouest le précédent était rempli d'ossements »²⁹. Sculptée dans la pierre de Lucenay³⁰, l'œuvre, d'une hauteur de 1,24, s'apparente à une statue d'autel secondaire. Marie, en position debout, porte sur le bras droit Jésus bénissant de la droite et, de la main gauche, retient la jambe gauche de l'enfant. Le geste, très naturel, rappelle les formules de la fin du Moyen Âge ou de la Renaissance. Comme l'ont noté les spécialistes, le style un peu maladroit des figures et le canon de la statue évoque plutôt le XVI^e siècle. La sculpture a-t-elle été cachée avant la prise de Lyon en 1562 ou bien au moment de la démolition de la chapelle de Notre-Dame en 1752, comme l'affirme Deville ? La surface de la pierre est d'une propreté qui ne correspond pas à la description de ce dernier, mais elle a

²⁷ MONFALCON, 1866 : 80.

²⁸ DEVILLE, [s.d.]. *Histoire de l'église collégiale et paroissiale de St Nizier de Lyon*. Aix-en-Provence: Bibliothèque Méjanes, ms 306; extrait cité dans LAPRA, 1885: 127.

²⁹ STEYERT, 1883.

³⁰ La pierre de Lucenay est un calcaire fin tiré de carrières des Monts-d'Or, au nord de Lyon et en bord de Saône, qui est la pierre de construction emblématique de l'architecture médiévale lyonnaise. La statue a été installée dans la crypte actuelle.

pu être nettoyée après avoir été extraite du caveau. Par ailleurs, elle ne laisse voir aucune dégradation consécutive à une intervention précipitée.

La troisième travée du bas-côté sud (2^{de} moitié XV^e) offre peut-être un témoignage plus éloquent sur l'existence d'une statue de Notre-Dame. La clef-de-voûte en a été sculptée d'une Vierge à l'Enfant de style archaïsant, rehaussée de couleurs, et totalement dégagée du bloc³¹, comme une quasi-ronde-bosse (Fig. 7). L'enfant est simplement assis sur le bras gauche de sa mère. Dans un contexte architectural où les clefs à décor figuratif sont rares, cette disposition prend une signification forte. Dans le bas-côté nord, voûtés un peu plus tôt dans le XV^e siècle que le collatéral sud, se trouvent les deux autres clefs à décor figuré, représentant la sainte Trinité et saint Sébastien. Mais, contrairement à la Vierge à l'enfant, les deux compositions sont traitées en méplat et dans un médaillon. La parfaite maîtrise de ces deux reliefs contraste avec l'archaïsme de la Vierge à l'enfant, comme si l'artiste avait cherché à copier un modèle ancien.



Fig. 6. Lyon, église Saint-Nizier, Vierge à l'enfant retrouvée en 1883 (installée actuellement dans la crypte). Cliché N. Reveyron

Fig. 7. Lyon, église Saint-Nizier, Vierge à l'enfant sculptée sur une clef-de voûte du bas-côté sud. Cliché N. Reveyron. Traitement graphique Y. Montmessin

³¹ Si ce n'est dans le dos, puisqu'elle appartient au bloc-même de la clef.

3.3. CITRA MONTES

On ignore à quelle époque est apparu le vocable *imago beatae Virginis citra montes*, déjà bien attesté au XV^e siècle. Il est mentionné dans le texte de 1251 reproduit par Severt³² d'après un document *assez ancien* (« Bulla satis vetusta »). Mais il s'agit peut-être d'une copie de la bulle d'Innocent IV où aurait été interpolée la mention d'un culte primitif à la Vierge. Événement majeur sur les plans politique, social et religieux, la fondation du chapitre canonial de Saint-Nizier en 1306-1308 expliquerait aisément la création, à partir du texte de l'original, d'un faux destiné à exalter la haute antiquité et l'orientation mariale de l'église Saint-Nizier.

Quoi qu'il en soit, la formule *citra montes* s'inscrit clairement dans une telle dynamique. Elle renvoie évidemment à la terminologie géographique employée dans l'Antiquité pour désigner les territoires gaulois vus de Rome, soit de ce côté-ci des Alpes (*Gallia cisalpina*), soit de l'autre côté (*Gallia transalpina*)³³. Au Moyen Âge, pour exprimer les mêmes références géographiques, le langage administratif a préféré le couple d'expressions antithétiques *citra montes* et *ultra montes*, lui-même forgé sur l'expression *ultra citraque* du latin classique³⁴. En substituant par antonomase le nom commun *montes* au nom propre *Alpes*³⁵, elle s'est révélée particulièrement souple et pertinente dans la localisation de villes³⁶ ou de régions par référence aux Alpes. Ainsi, dans une lettre à Pons de Melgueil, abbé de Cluny, l'empereur Henri V précise qu'il protégera les biens de l'abbaye situés aussi bien de ce côté-ci des Alpes que de l'autre : « Bona quidem vestra [...] tam citra montes, quam ultra »³⁷. L'installation de la papauté dans le comtat venaisien, qui a été suscité un dédoublement du lieu de légitimation — Rome et Avignon —, a

32 SEVERT, 1628: I, 7: « altare per beatum Photinum primum archiepiscopum lugdunensem primo erectum et dedicatum in honorem beatae Virginis citra montes ».

33 On trouve chez Cicéron, dans le *Pro lege Manilia*, les expressions *Gallia transalpina* ou *Gallia ulterior*.

34 L'expression *ultra citraque* exprime aussi bien une localisation, comme le montre le célèbre vers d'Horace sur la mesure (*Satires*, 1, 1, 105), que le mouvement, par exemple le mouvement d'une main vengeresse évoqué par Ovide dans l'histoire de Persée (Ovide, *Métamorphoses*, 5, 184-186). Horace, *Satires*, 1, 1, 105 : « est modus in rebus ; sunt certi denique fines, quos ultra citraque nequit consistere rectum » (Il y a une mesure en toutes choses, des limites claires en-deçà et au-delà desquelles le bien ne peut exister). Ovide, *Métamorphoses*, 5, 185 : « nec citra mota nec ultra est » (elle [la main armée d'Ampyx pétrifié par Méduse] ne bougea plus en avant, ni en arrière).

35 La polysémie de *montes* recouvre à la fois une réalité physique, la notion de limite et l'idée de défense du territoire. Le dictionnaire de Du Cange donne cette précision : « Montes fortes seu etiam *Montes sine adjuncto* vocarunt Majores nostri castella, quod in montibus, quo accessu difficiliora essent, ædificari solebant. Hæc monuisse sufficiat ». Considérer les Alpes non plus comme une montagne séparant deux entités politiques, mais comme un espace autonome relève d'une démarche intellectuelle tardive. Au XVII^e siècle, l'évêque d'Aoste Albert Bailly, mort en 1691, a formulé le premier la théorie de l'*Intramontanisme* à propos du duché valdôtain : « ducatum istum non esse *citra* neque *ultra montes* sed *intra montes* ». COLLIARD, *éd.*, 1973. En dernier lieu, *vide* COSTA, *éd.*, 1993.

36 Un exemple parmi d'autres, la déposition 374 au procès de Boniface VIII : « Interrogatus in quo loco predicta audivit, respondit quod Luce, Mantue, Verone, Parme Briccie, et in multis locis *citra montes* et *ultra montes* ». COSTE, *éd.*, 1995: 719.

37 « Bona quidem vestra ubicumque fuerint in nostra potestate, tam *citra montes*, quam *ultra* nominatim locum sancti Benedicti, unde nos rogavistis, diligenter servabimus ». Acte n° 1958, in GIRAUD, RENAULTS, TOCK, *éd.*, 2010.

réactualisé l'usage de cette double formulation pour définir la fréquence des visites *ad limina*. Une lettre de Jean XXII précise qu'elles doivent être annuelles, si la curie est installée de ce côté-ci des Alpes, ou biennales, si elle se tient de l'autre côté des montagnes : « *Joannes ep.us Abrincen. Absolvitur usque ad triennum a juramento praestito de visitandis singulis annis, si Romana curia citra montes, singulis vero bienniis si ultra montes existeret, apostolorum liminibus* »³⁸.

Mais dans le cas de Saint-Nizier, le qualificatif *citra montes* s'avère d'abord difficile à justifier. Il relève de l'évidence géographique et, puisqu'il n'admet pas l'alternative *ultra montes*, il apparaît comme une redondance rhétorique. Il ne suffit pas non plus à distinguer l'image lyonnaise de toutes les autres figures cultuelles de Marie honorées au nord des Alpes. Enfin, il n'est pas le produit d'une appellation ancienne corrompue par l'usage et restaurée sous une forme intelligible proche, mais sans rapport de sens. En revanche, la contextualisation temporelle de l'expression ouvre une autre perspective. La dévotion lyonnaise à la mère de Dieu est réputée avoir été instaurée à Lyon par saint Pothin au II^e siècle, avec l'installation d'un autel, ou d'une figure de Marie. Au Moyen Âge central, l'image de culte qui lui est associée est naturellement attribuée à la même époque. Même s'il s'agit d'un anachronisme invraisemblable, la présence d'une image mariale au II^e siècle entre Saône et Rhône fait de Lyon, au Moyen Âge, la première ville de l'Occident romain à posséder une telle œuvre. Mais en sous-entendant l'alternative implicite *ultra montes*, l'expression *citra montes* prend la valeur d'une restriction : si l'image lyonnaise est la première non pas dans l'Occident romain, mais seulement *de ce côté-ci des Alpes*, c'est que *de l'autre côté des Alpes* existe une image plus ancienne encore.

Ainsi, le titre d'*imago beatae Virginis citra montes* répond à la double volonté d'exalter l'antiquité de la figure lyonnaise, tout en reconnaissant l'antériorité d'une autre image mariale honorée *ultra montes*, c'est à dire dans la péninsule italienne. De fait, dans sa construction elliptique, la formule *citra montes* désigne implicitement Rome comme la référence absolue et indépassable dans l'élaboration d'une comparaison laudative. Elle acquiert ainsi la valeur d'un superlatif relatif. C'est pourquoi sa formulation se rencontre aussi dans le domaine du jugement esthétique, comme le montre l'évocation par Robert de Torigni de la reconstruction de Notre-Dame de Paris par Maurice de Sully. Dans sa *Chronique*, à l'année 1177, l'abbé du Mont-Saint-Michel écrit que le nouveau sanctuaire est presque fini, à l'exception de la toiture. Et pour exalter l'œuvre de l'évêque de Paris, il affirme que le jour où l'ouvrage sera achevé, aucun édifice ne pourra lui être comparé de ce côté-ci des Alpes³⁹ : « *Quod*

³⁸ *Lettres communes de Jean XXII (1316-1334). Introduction. La collation des bénéfices ecclésiastiques à l'époque des papes d'Avignon 1305-1378*. Éd. de Guillaume Mollat. Paris: E. de Boccard, 1921, lettre n° 4783, p. 440. Lettre signalée dans : CAILLET, Louis (1975). *La papauté d'Avignon et l'Église de France: la politique bénéficiaire du Pape Jean XXII en France (1316-1334)*. Paris: PUF, p. 59, note 89.

³⁹ DELILSE, éd., 1873: 68.

opus si perfectum fuerit, non erit opus citra montes, cui apte debeat comparari ». La référence géographique désigne Rome comme point de comparaison et, par voie de conséquence, sans doute la vaste cathédrale Saint-Jean de Latran.

Concernant une image conservée à Rome, l'expression *citra montes* renvoie plus précisément à Santa Maria in Ara Coeli qui abritait le premier autel dédié à Jésus, avant même la naissance de celui-ci. *Selon la légende, qu'une littérature abondante depuis l'Antiquité tardive rendait facilement accessible, Sainte-Marie au Capitole aurait été construite à l'emplacement d'un autel qu'Auguste, obéissant à une prophétie de la sibylle de Tibur, aurait dédié au « premier fils de Dieu » (Ara primogeniti Dei)⁴⁰. L'image de la Vierge à l'enfant est attachée à un autre épisode de la légende, le jour où Auguste voit dans le ciel une apparition lumineuse de Marie tenant Jésus. Les deux données du récit sont matériellement réunies dans la basilique au Moyen Âge, avec l'autel cosmatesque de la confession, couramment daté vers 1200, et, plus tard, l'image de l'apparition⁴¹ peinte à la fin du XIII^e siècle par Pietro Cavallini dans le nouveau sanctuaire de la basilique.*

On relève à propos de Santa Maria in Ara Coeli et de Saint-Nizier de Lyon un certain nombre de faits similaires qui autorisent un rapprochement ecclésiologique entre les deux entités. Tout d'abord, l'autel primitif des deux églises est chaque fois le premier de l'histoire de la communauté chrétienne ; conservé comme une relique, il marque la géographie sacrée de l'église et de la ville. Ensuite, le personnage de la Vierge à l'enfant, sous forme d'une manifestation puis d'une image, vient compléter dans un second temps le récit attaché à chaque lieu de culte ; dans le cas de Saint-Nizier, l'origine en est obscure, mais l'association de Pothin, de l'autel et de l'« ymago depicta » a suscité l'hypothèse, attestée tardivement mais présente en puissance dans le récit des origines, d'une image rapportée d'Orient par le premier évêque de Lyon. Enfin, la confession ou la crypte, lieu originel, reste le centre sacré de l'église, malgré les transformations qu'elle a subies ; à Rome, la nouvelle basilique, construite perpendiculairement à l'axe de l'ancienne, a pivoté autour de la confession, et à Lyon, la crypte de la collégiale, centre intangible, a organisé la reconstruction de l'édifice au XV^e siècle. Il est dès lors possible de poser cette hypothèse, que la basilique romaine a été un modèle ecclésiologique pour l'église lyonnaise et le chapitre créé au début du XIV^e siècle. Dans ces conditions, la propagation au XIV^e siècle par la Légende dorée (fin XIII^e) et le *Speculum humanae salvationis* (début XIV^e) de l'iconographie de la Vierge à l'enfant apparue à Auguste a peut-être à l'origine de l'*imago beatæ Virginis citra montes*, qui n'est pas attestée avant cette époque.

⁴⁰ VERDIER, 1982 ; POUCKET, 2015 ; BOEYE, PANDEY, 2018.

⁴¹ Aujourd'hui détruite.

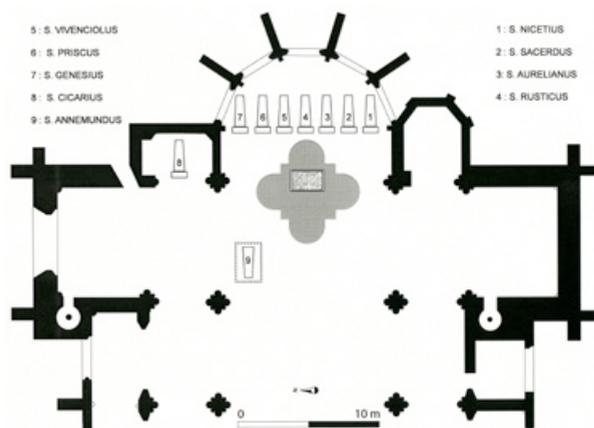


Fig. 8. Lyon, église Saint-Nizier, organisation spatiale du sanctuaire du VI^e au XVI^e siècle. Traitement graphique Y. Montmessin

4. ORGANISATION SPATIALE DU SANCTUAIRE

L'état du sanctuaire avant la reconstruction de l'église au XV^e siècle est connu par deux documents majeurs : la description que le procès-verbal de visite du 23 août 1308 a donnée de la disposition des tombeaux épiscopaux installés au VI^e siècle dans le sanctuaire⁴² et l'autorisation de 1528 concernant le transfert des corps des évêques dans la crypte⁴³. Le texte de 1528 positionne l'autel au-dessus de la crypte (« crypta subtus altare »)⁴⁴, suivant une formule remontant à l'Antiquité tardive⁴⁵. Cette localisation signifie qu'il est installé à l'articulation du transept et du sanctuaire. À l'ouest de l'autel majeur, sur le côté nord, se trouve le tombeau de saint Ennemond. Facilement accessible, il est le lieu d'un pèlerinage important, « in loco in quo populi ad dictum sanctum confluentis multitudo orare et stare consuevit »⁴⁶ (PV 1308). À l'est de l'autel se trouvent les tombeaux des évêques du VI^e siècle (Fig. 8). Le procès-verbal de 1308 en donne la forme (un sarcophage flanqué

⁴² Il s'agit d'une pièce d'un procès opposant les moniales de l'abbaye Saint-Pierre-aux-Nonnains, actuel Musée des Beaux-Arts de Lyon, et le clergé de Saint-Nizier et portant sur la possession du corps de saint Ennemond, évêque de Lyon vers le milieu du VII^e siècle. En 1252, Innocent IV avait reconnu la validité des prétentions du clergé de Saint-Nizier. GUIGUE, *éd.*, 1876 ; COVILLE, 1902 ; PICOT, 1970 ; POWELL, 2003.

⁴³ Signée de Barthélemy II de Bellièvre, secrétaire de l'archevêque François de Rohan, l'autorisation donnée le 10 juillet 1528 par le vicaire général aux héritiers de Pierre Renouard, riche paroissien, plusieurs fois échevin (1499, 1509, 1513) et qui avait offert le nouvel autel majeur, a été retranscrite *in extenso* dans SEVERT, 1628: 59-60. Marque d'un travail rigoureux et preuve d'authenticité, Severt a proposé entre parenthèses deux corrections du texte. Sur les années d'échevinage de Pierre Renouard, *vide* MONFALCON, 1847: 1401-1402.

⁴⁴ La référence dans ce domaine complexe reste: ANGENDT, 1994.

⁴⁵ C'est une disposition qui remonte à l'époque paléochrétienne et qui traduisait alors un passage de l'Apocalypse 6, 9 : « Quand il ouvrit le cinquième sceau, je vis sous l'autel les âmes de ceux qui avaient été immolés à cause de la parole de Dieu et du témoignage qu'ils avaient porté » (Apocalypse 6, 9 — TOB).

⁴⁶ Les archives attestent l'affluence de pèlerins venus de Savoie, de Bresse, du Dauphiné. Le procès-verbal de 1456, établi lors d'un nouveau procès entre Saint-Pierre et Saint-Nizier à propos de saint Ennemond, donne une description plus précise sur la disposition des lieux.

au pied d'un autel, selon la formule habituelle du haut Moyen Âge⁴⁷, la liste et la position, décrite depuis le sud vers le nord⁴⁸ : Nizier (552 ou 553-573), Sacerdos (vers 549-552), Aurélien (551), Rusticus (494-501), Viventiole (avant 517-518), Priscus (573-586) et Genès (mort en 678)⁴⁹. La distribution des tombeaux suit une logique historique :

Genès 678 Priscus 586 Viventiole 518 Rusticus 501 Aurélien 551 Sacerdos 552 Nizier 573

En effet, ce n'est pas le tombeau de Nizier qui est au centre de l'espace funéraire, comme on aurait pu s'y attendre pour une église qui avait fini par prendre son nom, mais bien celui du premier évêque du VI^e siècle, Rusticus. Viventiole, le troisième évêque⁵⁰, est à sa gauche (nord) et Sacerdos, le sixième⁵¹, à sa droite (sud). Cette organisation répond visiblement, dans sa monumentalité, à un projet de mausolée épiscopal. Il en ressort que le plan d'ensemble est originel et, partant, les inhumations, contemporaines des décès. Le tombeau de Sacerdos introduit un espace secondaire à caractère familial : son fils Aurélien, qui n'a aucun titre institutionnel à être inhumé à Lyon, est à sa gauche et son neveu, Nizier, à sa droite. Le successeur de celui-ci, Priscus, est relégué tout au nord, dans une place disponible. Plus tard, en 678, le tombeau de Genès sera placé à sa gauche.

Les tombeaux étaient assez proches de l'autel — 4 ou 5 coudées selon le texte⁵² de 1528 — pour ne pas interférer dans le déploiement des cérémonies. Mais il est vrai aussi qu'ils étaient pour partie intégrés à la liturgie. Dans les statuts de 1450, il est précisé qu'au Magnificat, le célébrant encense le maître-autel, fait le tour pour encenser les chapelles, autrement dit les autels implantés au pied des tombeaux, puis l'autel de la Saint Vierge au milieu et enfin l'autel de Saint-Eustache⁵³. L'autel de Notre-Dame était ainsi associé liturgiquement à l'aire funéraire, sans doute en souvenir de Pothin, le premier évêque, et de son attachement présumé à Marie. Il se trouvait logé « au milieu », c'est-à-dire entre les tombeaux et le fond de l'abside : il faut imaginer un espace assez grand pour que

⁴⁷ *Vide* notamment DIERKENS, 2009.

⁴⁸ « invenimus retro altare majus dicte ecclesie quedam parva altaria que erant in lapidibus marmoreis supra terram apparentibus quedam littere seu scripture antique », in GUIGUE, *éd.*, 1876: 149.

⁴⁹ GUIGUE, *éd.*, 1876: § 5 pp. 149-150, § 6 pp. 150-151, § 7 pp. 151-152, § 8 pp. 152-153, § 9 p. 153 et § 10 pp. 153-154. Aurélien, fils de Sacerdos et évêque d'Arles, est mort à Lyon en 551. Nizier est le neveu de Sacerdos. Le huitième tombeau, qui abrite Sicaire, un hypothétique évêque de Lyon mort vers 433, est installé dans la chapelle du bras nord du transept.

⁵⁰ Le deuxième évêque du VI^e siècle, Étienne, mort vers 514, reposait à Saint-Just.

⁵¹ On ignore où ont été inhumés Loup et Licontius, dont les épiscopats sont compris entre ceux de Viventiole et de Sacerdos.

⁵² «in sarcophagis lapideis minus decenter quiescunt, hinc ab ipso Altari maiori quatuor aut quinque cubitorum mensura distant a loco ». SEVERT, 1628: 59-60.

⁵³ LAPRA, 1885: 57-58.

la foule des pèlerins puisse y trouver place⁵⁴. Outre les dévotions des fidèles, les prières des pèlerins et les demandes d'intercession des malades, il était le lieu de cérémonies propre, dont l'abbé Lapra a relevé des exemples significatifs pris sur trois siècles⁵⁵. En 1470, les clergeons de Saint-Nizier sont dit chanter un *Salve regina* tous les samedis et les veilles de fête de la Vierge à l'autel de Notre-Dame, derrière le grand autel. En 1530, Jean Laurencin fonde une messe tous les lundis de l'année à l'autel de Notre-Dame, derrière le grand autel. En 1626, le sacristain-curé de Saint-Nizier, Nicolas Ménard, fait une fondation et ajoute les laurétanes au *Salve regina* à l'autel de Notre-Dame, derrière le grand autel.

5. DE L'ABSIDE AU BRAS SUD DU TRANSEPT

À l'époque moderne, l'espace oriental de la collégiale a connu une transformation radicale en trois étapes. Dès le XVI^e siècle, l'organisation haut-médiévale du sanctuaire a dû paraître archaïque dans ses dispositions, inadaptée par son encombrement et dégradée dans son mobilier. Le texte de 1528 insiste sur l'état des tombeaux des saints « quorum animae ut pie creditur in coelis coruscant, et quae (corpora) [...] in sarcophagis lapideis minus decenter quiescunt »⁵⁶. Le projet d'embellissement de Pierre Renouard, entamé de son vivant par le renouvellement du maître-autel et poursuivi par ses héritiers après 1528, a entraîné une transformation significative des installations liturgiques, qui trahit aussi une évolution des mentalités. La crypte a été remise à neuf dans ses maçonneries⁵⁷. Les reliques des évêques y ont été descendues, même celles d'Ennemond, qui étaient pourtant l'objet d'un pèlerinage important ; l'exiguïté du lieu — un réduit carré de quelque 6 m² augmenté de 4 absidioles — en a inévitablement réduit la fréquence, ou l'a peut-être opportunément adapté à un dépérissement de la pratique. En tout état de cause, l'opération a visé d'abord à désencombrer le sanctuaire de vestiges du haut Moyen Âge qui avaient perdu leur aura de *merveilleux*. Témoin de ce *désenchantement*, la visite de 1695, qui concerne les cimetières de la collégiale, intègre aussi la crypte, comme s'il s'agissait d'un simple lieu d'inhumation : « Nous sommes descendus dans une cave qui est sous le grand autel, où nous avons trouvé comme un cercueil de pierre dans la muraille du costé de l'orient, que l'on nous a dit estre celui de saint Nizier »⁵⁸.

54 Au XVII^e siècle, l'historien Jean de Saint-Aubin note : « le peuple y va tous les jours en dévotion, et se prosterne devant la Chapelle de la Sainte Vierge, qu'on a conservé depuis tant de siècles au plus haut du Chœur, et derrière le Maître Autel de la mesme Eglise ». SAINT-AUBIN, 1666: 362. Le manuscrit de Saint-Aubin a été publié après sa mort (1660) par le père Ménestrier.

55 Exemples tirés du 4^e volume du cartulaire de Saint-Nizer. LAPRA, 1885: 57-58.

56 « [les saints] dont les âmes, selon la foi, brillent au ciel et les corps reposent moins décevement dans des sarcophages de pierre ». SEVERT, 1628: 59-60.

57 L'exagération rhétorique de la formule employée dans le texte de 1528, « crypta [...] de novo constructa », indique non pas une reconstruction, entreprise lourde, onéreuse et inutile, mais une restauration conséquente des maçonneries.

58 Archives Départementales du Rhône (désormais AdR) : 15 G 100, cité par BEAUJARD et al., 1986: 32.

Seconde étape, la disparition des tombeaux du VI^e siècle a donc libéré en arrière de l'autel un ample espace consacré aux seules dévotions mariales, comme une vaste chapelle dédiée à Notre-Dame de Saint-Nizier. En énumérant, dans sa description de la ville de Lyon, les œuvres d'art moderne abritées dans la collégiale au milieu du XVIII^e siècle, A. Clapasson montre indirectement quelle est alors l'organisation de l'espace liturgique⁵⁹. Le chœur canonial a conservé la place qui était la sienne depuis le XIV^e siècle, c'est-à-dire les dernières travées de la nef centrale, desservies par le couloir et l'escalier ménagés dans le bras sud du transept : « C'est le même [Claude Spier] qui a peint quatre Tableaux qui sont du nombre des huit élevés dans le Chœur au-dessus des formes [stalles] des Chanoines ; Thomas Blanchet a peint les quatre autres »⁶⁰. Pour rester visibles au-dessus des stalles et s'accorder à la monumentalité de leur cadre architectural, les deux groupes de quatre toiles s'étendaient nécessairement sur deux travées. En arrière du maître-autel, le programme iconographique était entièrement consacré à la Vierge : « Les six grands tableaux qui couvrent le sanctuaire, au-dessous des vitraux, sont de la main de Dacier qui y a peint autant de sujets de la vie de la Vierge »⁶¹. Mais ce n'est plus la *Beata-Maria-citra-montes* qui trouve à exprimer sa personnalité dans cette peinture classique, influencée par Poussin, mais bien la Vierge Marie telle que la riche spiritualité mariale du XVII^e siècle l'a construite.

Troisième étape, le transfert en 1752 du chœur canonial⁶² de la nef dans le sanctuaire et la destruction consécutive de l'autel de Notre-Dame-d'en-deçà-des-Alpes, ont été pour Saint-Nizier le moment d'une bascule définitive dans le siècle des Lumières. Deville, témoin oculaire, l'avait pressenti, en constatant l'acharnement mis à supprimer des souvenirs du Moyen Âge : « M. Peysson fit détruire par les ouvriers, tandis qu'ils repiquaient les voûtes, une multitude d'armoiries, au moins une centaine, qui marquaient le nombre de bourgeois qui avaient contribué à la reconstruction de l'église. Les échafauts élevés jusqu'à la voûte empêchaient de voir ce que les ouvriers faisaient »⁶³. Il suggère que le projet avait rencontré une forte opposition, contournée par un subterfuge tactique : « Tandis que le clergé de Saint-Nizier était à Saint-Jean pour l'anniversaire de la Décollation de Saint-Jean-Baptiste, M. Navarre fit ôter les boiseries du chœur, de sorte qu'au retour, tout était déjà déplacé »⁶⁴. Après le déménagement des tombeaux du VI^e siècle en 1562, le sanctuaire est donc définitivement vidé des installations liturgiques médiévales.

⁵⁹ CLAPASSON, 1982 [1741]: 105-113.

⁶⁰ CLAPASSON, 1982 [1741]: 108. Claude Spier est qualifié par A. Clapasson de peintre lorrain élève du Bernin. Thomas Blanchet (ca 1614-1689) a été formé dans l'atelier de Simon Vouet, puis à Rome. Il est appelé à Lyon en 1655, où il réalise l'essentiel de sa carrière.

⁶¹ CLAPASSON, 1982 [1741]: 110. Selon Perneti, Dacier (ou D'Acier), né à Lyon en 1630 et formé à Rome, a subi l'influence de Poussin qu'il a cherché à imiter. PERNETTI, 1757: 133.

⁶² Dans l'église romane de Saint-Paul de Lyon, ce même transfert a eu des conséquences plus radicales encore : l'abside a été détruite au profit d'un sanctuaire allongé où loger les nouvelles stalles.

⁶³ Cité dans LAPRA, 1885: 122.

⁶⁴ Cité dans LAPRA, 1885: 121.



Fig. 9. Lyon, église Saint-Nizier, chapelle de Notre-Dame de Grâces dans le bras sud du transept. Cliché N. Reveyron

Fig. 10. Lyon, église Saint-Nizier, bras sud du transept, Vierge à l'enfant de Coysevox. Cliché N. Reveyron

« En 1752, note l'abbé Lapra, on transporta la chapelle de Notre-Dame de Grâces à l'emplacement qu'elle occupe aujourd'hui [bras sud du transept], et on remplaça la statue de 1564 par le chef-d'œuvre de Coysevox » (Figs. 9 et 10)⁶⁵. Ce dernier aménagement, qui a entraîné la destruction du vieil autel de Saint-Maurice, entraina aussi dans la politique de modernisation de la collégiale gothique. Le nouvel autel a été dessiné par Delamonce et Gay et le devant d'autel, sculpté par Michel Perrache sur un dessin de Daniel Sarrabat ; quant à la statue de Coysevox, sculptée en 1676, si elle contrastait avec son cadre par les mouvements vifs de la mère et de l'enfant, elle névoquait plus rien de l'« ymago depicta » du Moyen Âge. Comment s'est opéré le glissement de Notre-Dame-d'en-deçà-des-Alpes à Notre-Dame de Grâces⁶⁶ ? La disparition presque totale des archives du Moyen Âge rend malaisée la restitution des événements. On sait seulement qu'en 1491, Humbert de Varay fonde la prébende de Notre-Dame de Grâces et qu'en 1648, sous l'épiscopat du cardinal Alphonse-Louis de Richelieu (1628-1653), est créée la Confrérie de Notre-Dame de Grâces⁶⁷ à qui le bras sud du transept a été attribué de plein droit

⁶⁵ LAPRA, 1885: 122. Sur Coysevox, *vide* en dernier lieu MARAL, CARPENTIER-VANHAVERBEKE, 2020.

⁶⁶ « Il était assez naturel, écrit D. Meynis, que la première Confrérie en l'honneur de la sainte Mère de Dieu fût établie, à Lyon, dans l'église où cette Vierge auguste avait eu son premier autel ». MEYNIS, 1868: 69.

⁶⁷ AdR: 15G358.

en 1752. Sans doute le déplacement de la chapelle s'est accompagné transfert de cérémonies religieuses. L'abbé Lapra signale que la fondation faite par Nicolas Ménard en 1626 « à l'autel de Notre-Dame, derrière le grand autel » a été reprise par la Confrérie de Notre-Dame de Grâces « jusqu'à aujourd'hui »⁶⁸.

CONCLUSION

La mémoire de l'église Saint-Nizier est tout entière contenue dans l'organisation de l'espace ecclésial, une organisation héritée du haut Moyen Âge, pour les tombeaux épiscopaux, et, pour ce qui est de l'image de la Vierge, couramment associée au début de l'église de Lyon, certes à tort, mais de façon prégnante. L'étude des sources écrites et le décryptage archéologique de l'édifice du XV^e-XVI^e siècle, en termes d'espaces différenciés et de circulations spécialisées, autorisent la restitution assez précise d'une histoire culturelle qui a traversé les siècles et les évolutions religieuses, avant de s'étioler aux lumières nouvelles de la modernité. S'il est vrai que, sur le plan religieux, elle n'a pas bénéficié d'une aura aussi large que d'autres figures mariales à Lyon — Notre-Dame de Fourvière, principalement —, Notre-Dame-d'en-deçà-des-Alpes n'en a pas moins marqué l'histoire de la ville, tout particulièrement de son quartier bourgeois, héritier du *burgus* carolingien installé autour de Saint-Nizier. Elle a souvent manqué de disparaître dans les périodes troublées, mais ses résurrections ont eu chaque fois une cause particulière : rétablissement d'une unité spirituelle après les Guerres de religion, résistance à l'effacement au XVIII^e siècle, rétablissement d'un culte populaire après la Révolution, soutenu par une confrérie elle-même ressuscitée de ses cendres.

Le fait le plus marquant dans l'histoire monumentale de la collégiale lyonnaise, c'est la grande stabilité des installations liturgiques. Elles n'ont été profondément bouleversées que très tard, vers le milieu du XVIII^e siècle, au moment où une longue tradition populaire peinait à survivre. Les ruses employées par les réformateurs et la faiblesse des conservateurs, voire l'absence-même de protestation, caractérisent clairement une situation que Deville a résumée dans une formule lapidaire : « D'ailleurs les morts n'ont plus le droit de se plaindre et les vivants ne disaient rien »⁶⁹. Il en va tout autrement du culte de la Vierge dans la collégiale fondée dans les années 1170-1180 sur la colline de Fourvière et dédiée en 1192 à Saint-Thomas-et-Notre-Dame par l'archevêque Jean Bellesmains (1182-1193), ami de Thomas Becket, l'évêque-martyr de Cantorbéry. La vie culturelle et l'organisation de l'espace ecclésial ont conjointement connu au cours des siècles une évolution heurtée qui a profondément transformé les édifices eux-mêmes.

⁶⁸ LAPRA, 1885: 58.

⁶⁹ Cité dans LAPRA, 1885: 122.

La titulature de Saint-Thomas relève de l'histoire épiscopale de Lyon et, pour cette raison, n'a pas dû déborder le cercle restreint du clergé de la cathédrale dont dépendait celui de la collégiale. La figure de la Notre-Dame est restée longtemps dans l'ombre de Saint-Thomas, au point qu'elle n'apparaît presque pas dans la documentation. Son autel est relégué dans le rez-de-chaussée du grand clocher-porche. A partir du XV^e siècle, les interventions royales ont renversé la situation. Installé quelques mois à Lyon en 1476, Louis XI entreprend de promouvoir le culte de Marie sur la colline et offre à la collégiale un calice d'argent, une custode-ostensoir et deux couronnes d'or. Anne d'Autriche y vient faire ses dévotions, pour favoriser la conception d'un enfant. En 1633, une porte latérale est percée pour faire de l'autel de la Vierge une chapelle autonome. En 1653, une sacristie est élevée contre le mur est. Au milieu du XVIII^e siècle est construite la grande chapelle actuelle. Et dans les dernières décennies du XIX^e siècle, le grand chantier de l'église actuelle réduit l'église de Saint-Thomas à une petite travée, mais conserve intacte la chapelle baroque de la Vierge. La basilique de Fourvière a bénéficié d'un rayonnement mondial, comme en témoigne le nombre de « petits Fourvière » disséminés sur tous les continents.

SOURCES

- CLAPASSON, André (1741). *Description de la ville de Lyon et de ses antiquités, de ses monuments et de son commerce, avec des notes sur les hommes illustres qu'elle a produits*. Lyon: Aimé Delaroche.
- CLAPASSON, André (1982 [1741]). *Description de la ville de Lyon et de ses antiquités, de ses monuments et de son commerce, avec des notes sur les hommes illustres qu'elle a produits*. Édition annotée et illustrée par Gilles Chomer et Marie-Félicie Pérez. Seyssel: Champ Vallon.
- COLONIA, Dominique de (1730). *Histoire littéraire de Lyon*. Lyon: Chez François Rigollet, tome II.
- DELISLE, Léopold éd. (1873). *Chronique de Robert de Torigni*. Rouen: Chez Ch. Métérie, tome II.
- GIRAUD, Cédric; RENAULS, Jean-Baptiste; TOCK, Benoît-Michel, éd. (2010). *Chartes originales antérieures à 1121 conservées en France*. Nancy: Centre de Médiévistique Jean Schneider.
- GUIGUE, Marie-Claude, éd. (1876). *Procès-verbal de 1308 énumérant les épitaphes des archevêques à Saint-Nizier au VI^e siècle et VII^e siècle*. «Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France». 145-158.
- PÉRICAUD, Antoine (1839). *Notes et documents pour servir à l'histoire de Lyon, 1350-1485*. Lyon: Pélagaud et Lesne.
- PERNETTI, Jacques (1757). *Recherches pour servir à l'histoire de Lyon, ou les Lyonnais dignes de mémoire*. Lyon: Chez Les Frères Duplain, vol. 2.
- SAINT-AUBIN, Jean de (1666). *Histoire ecclésiastique de la ville de Lyon, ancienne et moderne*. Lyon: Chez Benoist Coral.
- SEVERT, Jacques (1628). *Chronologia historica successionis hierarchicæ antistitum Lugdunensis archiepiscopatus Galliarum primatus et suffraganeorum dioeceseum*. Lyon: Claudius Armand.

PUBLICATIONS

- AMATO, Pietro, *dir.* (1988). *De Vera Effigie Mariae: Antiche icone romane. Catalogo della Catalogo della Mostra tenuta a Roma nel 1988*. Milano: A. Mondadori; Roma: De Luca.
- ANGENENDT, Arnold (1994). *Heilige und Reliquien: die Geschichte ihres Kultes vom frühen Christentum bis zur Gegenwart*. München: Beck.
- BASCHET, Jérôme; SCHMITT, Jean-Claude, *éd.* (1996). *L'image: fonctions et usages des images dans l'Occident médiéval. Actes du 6^e International Workshop on Medieval Societies (Centre Ettore Majorana, Erice, Sicile, 17-23 octobre 1992)*. Paris: Le Léopard d'Or.
- BEAUJARD, Brigitte *et al.* (1986). *Province ecclésiastique de Lyon*. In GAUTHIER, Nancy; PICARD, Jean-Charles, *éd.* *Topographie chrétienne des cités de la Gaule, des origines au milieu du VIII^e siècle*. Paris: De Boccard, tome IV.
- BELTING, Hans (1998). *Image et culte: une histoire de l'image avant l'époque de l'art*. Trad. de Frank Muller. Paris: Cerf.
- BELTING, Hans (2004). *Pour une anthropologie des images*. Paris: Gallimard.
- BÉTHOUART, Bruno; LOTTIN, Alain, *éd.* (2005). *La dévotion mariale de l'an mil à nos jours*. Arras: Artois Presses Université.
- BOESPFLUG, François; LOSSKY, Nicolas, *éd.* (1987). *Nicée II, 787-1987: douze siècles d'images religieuses. Actes du colloque international Nicée II (Paris, Collège de France, 2-4 octobre 1986)*. Paris: Cerf.
- BOEYE, Kerry; PANDEY, Nandini B. (2018). *Augustus as Visionary: the Legend of the Augustan Altar in S. Maria in Aracoeli*. In DOODMANN, Penelope J., *ed.* *Afterlives of Augustus, AD 14-2014*. Cambridge: Cambridge University Press, pp. 152-177.
- BONNE, Jean-Claude (1990). *Représentation médiévale et lieu sacré*. In BOESCH GAJANO, Sofia; SCARAFFIA, Lucetta, *éd.* *Luoghi sacri e spazi della santità*. Torino: Rosenberg e Sellier, pp. 565-571.
- COLLIARD, Lin, *éd.* (1973). *Albert Bailly. L'état intramontain. «Cahiers sur le particularisme valdôtain»*. III.
- COLLOMBET, François-Zénon (1839). *Études sur les historiens du Lyonnais*. 1^{re} série. Lyon: Sauvignat et C^{ie}, Giberton et Brun.
- COSTA, Maria, *éd.* (1993). *Albert Bailly, évêque d'Aoste, trois siècles après, 1691-1991. Actes du colloque international d'Aoste (11-12 octobre 1991)*. Aoste : Imprimerie Valdôtaine.
- COSTE, Jean, *éd.* (1995). *Boniface VIII en procès: articles d'accusation et déposition des témoins*. Rome: L'Erma di Bretschneider.
- COVILLE, André (1902). *L'évêque Aunemundus et son testament*. «Revue d'Histoire de Lyon». Tome I (sept.-oct.) 353-372; (nov.-déc.) 465-486.
- DAUSSY, Diane, *dir.* (2016). *L'église, lieu de performances: in locis competentibus*. Paris: Picard.
- DIERKENS, Alain (2009). *Quelques réflexions sur la présentation des sarcophages dans les églises du haut Moyen Age*. In ALDUC-LE-BAGOUSSE, Armelle, *dir.* *Inhumations de prestige ou prestige des inhumations. Expression du pouvoir dans l'au-delà (IV^e-XV^e siècle). Actes de la table ronde de Caen (23-24 mars 2007)*. Caen: Publications du CRAHM, pp. 265-302.
- DUNAND, François; SPIESER, Jean-Michel; WIRTH, Jean, *dir.* (1991). *L'image et la production du sacré. Actes du colloque de Strasbourg (20-21 janvier 1988)*. Paris: Méridiens Klincksieck.
- GALLAND, Bruno (2014). *Le rôle de l'Église de Lyon au service du roi de France au XIV^e siècle*. In BARRALIS, Christine *et al.*, *dir.* *Église et État, Église ou État? Les clercs et la genèse de l'état moderne*. Paris: Éditions de la Sorbonne; Rome: École française de Rome, pp. 73-85.
- IOGNA-PRAT, Dominique; PALAZZO, Éric; RUSSO, Daniel, *éd.* (1997). *Marie. Le culte de la Vierge dans la société médiévale*. Paris: Beauchesne.

- LAPRA, Abbé Hubert (1885). *Le culte de la sainte Vierge et de saint Pothin dans l'église de Saint-Nizier*. Lyon: Pitrat Ainé.
- MARAL, Alexandre; CARPENTIER-VANHAVERBEKE, Valérie (2020). *Antoine Coysevox, sculpteur du grand siècle*. Paris: Arthena.
- MEYNIS, Dominique (1868). *Les anciennes confréries lyonnaises*. Lyon: J. B. Pélagaud.
- MONFALCON, Jean-Baptiste (1847). *Histoire de la ville de Lyon*. Lyon: Guilbert et Dorier; Paris: Dumoulin, tome II.
- MONFALCON, Jean-Baptiste (1866). *Histoire monumentale de la ville de Lyon*. Paris: Firmin Didot. Tome V, seconde partie: *L'Église de Lyon*.
- PALAZZO, Éric (1996). *Marie et l'élaboration d'un espace ecclésial au Moyen Âge*. In IOGNA-PRAT, Dominique; PALAZZO, Éric; RUSSO, Daniel, éd. *Marie. Le culte de la Vierge dans la société médiévale*. Paris: Beauchesne, pp. 313-325.
- PIBIRI, Eva (2011). *En voyage pour Monseigneur: ambassadeurs, officiers et messagers à la cour de Savoie (XIV^e-XV^e siècles)*. Lausanne: Société d'histoire de la Suisse romande.
- PICOT, Joseph (1970). *L'Abbaye de Saint-Pierre de Lyon*. Paris: Belles Lettres.
- POUCET, Jacques (2015). *Les «marqueurs» de la nativité du Christ dans la littérature médiévale*. «Folia Electronica Classica». 29.
- POWELL Michael G. (1997). *L'origine bourgeoise du prestige spirituel de l'église Saint-Nizier*. «Cahiers des Amis de l'Église Saint-Nizier de Lyon». 7, 5-17.
- POWELL Michael G. (2003). *The Nuns of Saint-Pierre de Lyon and their creative history*. «Studies in the Literary Imagination». 36:1, 99-121.
- REVEYRON, Nicolas (2013). *Recherches sur la longue durée: l'église Saint-Nizier de Lyon*. «Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres». 157:3, 1201-1224.
- REVEYRON, Nicolas (2019). *L'archéologie du bâti*. «Hortus Artium Medievalium». 25:1, 52-69.
- REYNAUD, Jean-François (1996). *Les morts dans les cités épiscopales de Gaule du IV^e au XI^e siècle*. In *Archéologie du cimetière chrétien. Actes du 2^e colloque ARCHEA (Orléans 29 septembre — 1^{er} octobre 1994)*. Tours: Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du Centre de la France, pp. 23-30.
- REYNAUD, Jean-François (1998). *Lugdunum christianum. Lyon du IV^e au VIII^e siècle. Topographie, nécropoles et édifices religieux*. Paris: Éditions de la Maison des sciences de l'homme. (Documents d'Archéologie Française; 69).
- REYNAUD, Jean-François (2007). *Antiquité tardive et haut Moyen Âge*. In LE MER Anne-Catherine; CHOMER, Claire, dir. *Carte archéologique de la Gaule 69/2: Lyon*. Paris: Maison des sciences de l'homme, pp. 243-253.
- REYNAUD, Jean-François (2021). *À la recherche de Lyon disparu: vie et mort des églises médiévales (IV^e-XX^e siècle)*. Lyon: DARA.
- RUSSO, Daniel (1997). *Les représentations mariales dans l'art d'Occident. Essai sur la formation d'une tradition iconographique*. In IOGNA-PRAT, Dominique; PALAZZO, Éric; RUSSO, Daniel, éd. *Marie. Le culte de la Vierge dans la société médiévale*. Paris: Beauchesne, pp. 173-291.
- STEYERT, André (1883). *La crypte de Saint-Nizier*. In *La construction lyonnaise*, 5^e année, tome III, n.° 6, septembre 1883, pp. 64-65, notice accompagnant le plan de la crypte.
- SUREDA I JUBANY, Marc (2013). *Les lieux de la vierge: notes de topo-liturgie mariale en Catalogne (XI^e-XV^e siècles)*. In SUBES, Marie-Pasquine; MATHON, Jean-Bernard, dir. *Vierges à l'enfant médiévales de Catalogne: mises en perspective*. Perpignan: Presses universitaires de Perpignan, pp. 39-69.

- VERDIER, Philippe (1982). *La naissance à Rome de la Vision de l'Ara Coeli: un aspect de l'utopie de la Paix perpétuelle à travers un thème iconographique*. «Mélanges de l'École française de Rome. Moyen Âge, Temps modernes». 94:1, 85-119.
- VOYER, Cécile (2019). *La quête du sens et la croisée des chemins, de l'iconographie aux nouvelles approches des images*. «Hortus Artium Medievalium». 25:1, 81-89.
- VOYER, Cécile; SPARHUBERT Éric, dir. (2011). *L'image médiévale: fonctions dans l'espace sacré et structuration de l'espace culturel*. Turnhout: Brepols.
- WIRTH, Jean (1989). *L'Image médiévale: naissance et développements (VI^e-XV^e siècle)*. Paris: Méridiens Klincksieck.